

"... Toi aussi on te téléphone comme ça..."

- "Oui ben je j'sais pas ce que j'ferais..."

CONNAISSANCE SITUATIONNELLE ET COMPREHENSION D'ACTES

Wolfgang Settekorn

Université de Hambourg

0. Comment "téléphoner pour aguicher son locuteur à l'autre bout du fil", comme l'exprime la commentatrice d'une conversation que je vais analyser partiellement ? En posant cette question, je reprends une vieille suggestion, avancée d'une manière très générale par Vološinov (1930; 1974, 164) qui souligne l'importance de la situation de communication pour la compréhension d'un énoncé (je traduis de la version allemande) :

"Si nous ne considérons pas les facteurs de situation, la compréhension d'un énoncé nous est aussi impossible que si les mots les plus importants nous en étaient inconnus."

Je pars de l'hypothèse que ces facteurs sont d'un intérêt capital pour une pragmatique linguistique empirique qui se voue à l'étude de textes authentiques. Wunderlich (1979, 299ss.) énumère les questions qu'elle aurait à traiter. Pour montrer comment ces facteurs interviennent dans un cas particulier, je vais d'abord essayer d'esquisser le point de départ de ma contribution (1.) et ensuite présenter d'une manière informelle quelques résultats de mon analyse.

1. REMARQUES PRELIMINAIRES

1.1. Dans la scène V du quatrième acte du *Tartuffe*, Elmire a caché son mari sous une table, pour le convaincre des véritables intentions de Tartuffe, à qui elle a donné rendez-vous. Pendant la conversation "elle tousse pour avertir son mari", auprès duquel elle accomplit un acte perlocutoire. Tartuffe interprète la toux comme indice, se montre inquiet et offre un "jus de réglisse" à Elmire. J'allègue cette scène pour renvoyer aux circonstances qui exigent d'Elmire la réalisation d'un acte rendu possible par elles. Il est

évident que pour les interlocuteurs de cette scène, la compréhension des contributions communicatives et leur évaluation dépendent des connaissances linguistiques, des connaissances de la situation de communication et de son estimation (Ecker et al. 1975, 49ss.) Tartuffe a le désavantage de ne rien savoir de la présence d'un autre locuteur (Nixon a subi une mésaventure semblable) et de croire en la sincérité d'Elmire, qui, par ses arguments et son comportement, a su dissiper les réserves de son interlocuteur, dont elle veut démasquer l'hypocrisie en le trompant.

Dans une situation théâtrale, le public, pour comprendre ce qui se passe sur scène, doit connaître le stade d'information des interlocuteurs, sinon l'interprétation des actes performés lui est difficile ou même impossible. Le linguiste analysant des textes authentiques se trouve dans une situation comparable, mais moins avantageuse pour ses fins. En effet, son corpus renferme des conversations dont il est l'observateur, mais non l'adressé. Les multiples conséquences épistémologiques et méthodologiques qui en découlent pour un type d'analyse qui englobe les intentions des participants ont amené les ethnométhodologues à pratiquer l'observation en tant que participant : Oeverman et al. (1979) proposent comme méthode une "herméneutique objective". Leurs réserves méthodologiques montrent que nos connaissances quotidiennes sont indispensables pour nos analyses. Elles nous permettent de construire des schémas de structure actionnelle qui représentent différents cours d'action, orientés vers des clôtures (sc. Auchlin & Zenone 1980 et Ehlich & Rehbein 1972). Par référence à des suites d'actes prévisibles nous attribuons aux actes de nos interlocuteurs les fonctions et valeurs illocutoires et interactives⁽¹⁾. Mais cela n'est pas possible sur la seule base de nos connaissances linguistiques.

Si Auchlin & Zenone (1980, 20), à juste titre, n'expliquent dans la présentation de leur exemple qu'une petite partie des "éléments

(1) J'utilise ces termes d'après la définition proposée par les auteurs du premier volume des CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE.

du savoir commun liés à la pratique sociale de la librairie", ils présupposent du côté de leurs lecteurs, non seulement des connaissances linguistiques, mais aussi des expériences, faites dans des situations du type décrit. C'est par recours au savoir culturel (Coulmas 1977, 60ss.) que nous comprenons le schéma.

Si nous intégrons ce savoir à nos analyses, il serait important de connaître le degré d'explicité qu'exige la représentation de ses éléments⁽¹⁾. Une réponse qui fournirait aussi une justification des procédés choisis (accès théorique et méthodique, méthodologie, mode de présentation, etc.) ne peut pas être donnée a priori et doit rendre compte du but de la recherche respective⁽²⁾.

1.2. La comparaison entre la scène de la comédie et la conversation dans la librairie montre qu'elles se distinguent d'après leur degré de formalisation (ou standardisation/institutionnalisation, si on veut). La première a un caractère privé. La relation des interlocuteurs, comme le montre le développement de leur rapport, est problématique. La seconde est — potentiellement — publique, au sens de Goffman (1974), "les conversations y sont relativement courtes, et ordinairement orientées vers des buts clairs" (Auchlin & Zenone 1980, 6), ce qui, pour les participants, facilite la transaction et, pour les

(1) A l'occasion d'une analyse des Questions au Gouvernement à l'Assemblée Nationale, nous avons essayé de rendre compte — d'une manière approximative — du haut degré d'institutionnalisation qu'il faut connaître pour comprendre les interactions (sc. Meyer & Settekorn 1981).

(2) Dans la recherche linguistique ces buts restent souvent cachés — appartiennent-ils au savoir commun aux linguistes ? — ce qui rend parfois difficile l'évaluation du choix des exemples et de la manière dont ils sont traités. Est-ce un but, par exemple, de vouloir "prouver, de facto, la possibilité d'analyses pragmatiques de détail" (Ducrot 1980, 11) ? Et, s'il est un but de faire progresser "les recherches" (Roulet dans la présentation du premier CAHIER DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE), le choix de l'exemple se justifie-t-il uniquement par la grande qualité des résultats obtenus ? En outre, ce critère fournit-il un argument valable contre l'objection que d'autres textes seraient plus adéquats à la poursuite du but déclaré ?

linguistes, l'analyse. On peut supposer, et rien ne nous en fait douter, que les interlocuteurs se sont identifiés mutuellement et que cette identification n'est pas mise en question au cours de la transaction.

Dans le *Tartuffe*, la relation des deux interlocuteurs est moins simple, en ce qu'elle renferme un changement de croyances de Tartuffe. L'image qu'il se fait d'Elmire oscille entre celle d'une femme mariée qui se refuse et celle d'une future amante. Sa préférence pour le second aspect est renforcée par le comportement d'Elmire. Beaucoup de ses actes de langage sont, d'après la connaissance des facteurs de la situation, interprétables de deux façons. En utilisant un *on* multiréférentiel, elle accomplit (1511-1516) par un même énoncé deux actes : pour Tartuffe elle déclare son intention de céder à ses avances, et reproche à son mari de l'avoir contrainte à une telle démarche (...*puisque l'on s'obstine à m'y vouloir réduire... il faut bien s'y résoudre...*). Par une analyse approfondie de cette scène on pourrait montrer comment l'interprétation référentielle — et, par conséquent celle des fonctions illocutoires et interactives — est adaptée aux croyances qu'elle confirme et renforce. Dans cette perspective, on peut attribuer un caractère créatif aux moyens verbaux, para- et extra-linguistiques; créatif en ce sens que sur la base des connaissances et par le choix de ces moyens, les interlocuteurs définissent pendant l'interaction, d'une manière mutuelle et progressive, leur interrelation. Coulmas constate d'une manière générale :

"la situation de parole n'est pas donnée, elle est créée dans le discours... Le contexte n'est pas un facteur fixé mais se constitue par une évaluation commune des actes accomplis et à accomplir; enfin la réciprocité des perspectives, relatives à une situation de communication, n'est pas donnée non plus, mais elle est créée dans la communication" (1977, 75).

1.3. Mon analyse a pour objet un texte authentique, semblable au passage mentionné du *Tartuffe*. J'ai choisi ce texte à cause de plusieurs *avantages* qu'il offre à mon étude, qui représente le *stade heuristique* de mes recherches : toutes les informations qui constituent les croyances des interlocuteurs doivent être présentées par le texte.

Pour être couronnés de succès, les actes du trompeur doivent être réalisés d'une manière assez claire pour suggérer les interprétations dont il a besoin pour ses fins. Je suppose que, par conséquent, les actes de langage trompeurs soient marqués d'une manière assez claire et adaptés aux croyances qu'ils présupposent et développent. Je crois en plus qu'on peut s'attendre à une expression des valeurs communicatives plus claires encore, si la conversation est adressée à un public qui s'accorde sur l'interprétation des événements de l'entretien enregistré. Mon texte étant un enregistrement d'un appel téléphonique, la complexité des facteurs constitutifs se réduit ainsi au canal acoustique de la communication⁽¹⁾.

Pendant mon analyse, j'ai dû voir que, malgré cette réduction, les facteurs qu'on doit considérer, même pour une analyse rudimentaire et approximative, sont d'une immense complexité. J'en énumère quelques-uns, à la place où ils influencent le cours de la conversation. Par mon analyse j'essaie de montrer comment, sur la base des connaissances de la situation communicative, les moyens verbaux, marqués à un très haut degré par leur position séquentielle et par leurs traits prosodiques, servent à la constitution d'une image de la relation des interlocuteurs; une image, qui, de son côté, influence les procédures de référence et le développement de la conversation.

2. ANALYSE

2.1. *Présentation de l'exemple.*

L'entretien téléphonique entre une femme (= E) et un homme (= M), dont je joins une transcription, était émis par France Inter au cours d'une série d'émissions qui présentait des scènes avec des personnes ne se doutant ni du fait qu'elles étaient enregistrées ni du véritable rôle de leur interlocuteur. Dans un commentaire dialogique, un journaliste concède à l'objection de sa collègue qu'il serait

(1) Ehlich & Rehbein (1977) montrent comment les éléments extralinguistiques peuvent influencer le déroulement d'une interaction, au point que l'interlocuteur est amené à interrompre sa contribution. Cela montre qu'on ne peut pas, pour les communications en face à face, exclure une influence des moyens extralinguistiques sur le plan linguistique.

facile d'être du côté des rieurs, que lui, dans une situation comparable, ne serait pas sûr de son propre comportement. Les commentaires soulignent l'importance de l'intonation pour cette scène. Ils en imitent quelques réalisations qui leur permettent d'attribuer la situation au type des "vieilles amies retrouvées". Aucune connaissance entre E et M n'étant donnée avant le début de la conversation, les croyances permettant cette classification générale sont, dans la situation donnée, évoquées et confirmées par les éléments linguistiques et paralinguistiques introduits dans le discours. En réponse à la question de savoir si une chose pareille lui était déjà arrivée, le journaliste allègue, pour répliquer, trois raisons dont la négative désigne des traits de la conversation commentée. Ces raisons se rapportent au plan de l'illocutoire (i), du perlocutoire (ii) et au savoir particulier (iii) :

<u>Situation du journaliste</u>	<u>Conversation commentée</u>
(i) elles se présentaient	E ne se présente pas
(ii) elles ne créaient pas le suspense	E crée le suspense
(iii) je les reconnaissais parce que je connais bien les voix	L ne la reconnaît pas d'après sa voix

Cette description indirecte et rudimentaire peut servir comme point de départ. Elle permet la formulation de quelques questions dont une analyse devrait rendre compte : quel est le rôle de la présentation, comment le suspense est-il créé et quelle est l'importance de la reconnaissance des voix pour cet entretien ?

2.2. *Les éléments précommunicatifs de la situation.*

Pour l'analyse, les événements représentés dans les lignes (1) et (2) de la transcription sont d'une double importance : d'une part ils nous permettent une classification de l'entretien comme appartenant à la classe des communications téléphoniques (= CT), d'autre part ils renvoient à notre savoir culturel, lié à de telles situations. Je n'énumère ici que quelques éléments, nécessaires à mon avis pour la compréhension et l'analyse du texte.

D'après leur tonalité, les bruits des lignes (1) et (2) sont à interpréter comme : (1) un téléphone sonne et (2) quelqu'un décroche; en plus ils situent l'endroit de l'audition auprès de la personne qui a initié la CT. En ce qui concerne cette personne, je suppose qu'elle interprète les bruits de la même manière, qu'elle a des motifs et des buts communicatifs qu'elle poursuit, qu'elle sait à qui elle veut s'adresser et qu'elle sait le numéro de téléphone. Quant au participant à l'autre bout du fil, je suppose qu'il partage avec moi ces éléments de croyance. Sur cette base on peut reconstruire, à l'aide d'un syllogisme pratique, ce qui l'a amené à décrocher, étant donné sa perception de (1) :

- quelqu'un a composé mon numéro
- il connaît ce numéro
- il veut parler à quelqu'un qu'on peut joindre à ce numéro
- comme je suis l'abonné de ce numéro, il se peut qu'il veuille me téléphoner à moi

donc : - je décroche

Même si cette description est rudimentaire et incomplète, j'estime qu'elle dessine une possibilité de compréhension et d'explication. En effet, elle montre que déjà les seuls facteurs externes d'une situation de communication - et non seulement des éléments indicatifs renvoyant à une situation actionnelle spécifique descriptible par une structure actionnelle - effectuant éventuellement une première orientation de la conversation. Ils peuvent, si l'on suppose que les interlocuteurs suivent le principe de coopération, par exemple, influencer le choix des moyens communicatifs qui sont adaptés aux exigences spécifiques, suivant les maximes conversationnelles. La non-réalisation des attentes qui en découlent pour la CT, demande de propres échanges de correction.

2.3. *Les premiers pas de l'interaction.*

Les actes figurant dans les lignes (3) - (8) constituent un échange qui, dans sa première démarche (3) - (4), est interrompu par un événement extérieur à l'interaction verbale (5), et ensuite repris et complété (6) - (8).

2.3.1. *Le premier acte* suscite un commentaire. Il faut d'abord mentionner que compléter un 0 prolongé audible en un *allo*, présuppose une interprétation de (1) et (2) comparable à celle que j'ai présentée en haut. Ensuite, comment analyser l'énoncé ? Grévisse (§ 992, note 2) range "l'appel téléphonique *allo* ! (ou *allô*)" sous l'étiquette des interjections. Même si on s'accorde avec lui sur ce que

"d'une manière générale, la valeur sémantique des interjections dépend moins des phénomènes qui les constituent que du ton et de l'accent qu'on leur donne, des jeux de physionomie, des gestes, des attitudes, etc. qui les accompagnent" (§ 993),

sa définition de l'interjection ("une sorte de cri qu'on jette dans le discours pour exprimer un mouvement de l'âme" (§ 987)) ne s'applique pas — dans la seule partie précise qui renvoie à la place dans le discours — à notre *allo*, qui, avec une intonation légèrement montante sur la seconde syllabe, constitue le premier acte de l'interlocuteur. Cet acte a un rôle initiateur en ce que le locuteur a) exprime sa disposition à continuer la conversation et b) passe la parole au locuteur. Par conséquent, je ne parlerai pas d'une valeur sémantique mais d'une valeur pragmatique et interactive définie par l'intonation et par sa position dans le discours⁽¹⁾.

Reste à mentionner que les interjections, comme éléments linguistiques servant à l'accomplissement d'actes de langage, comme marqueurs illocutoires et comme éléments de structuration, mériteraient plus d'attention qu'on ne leur en a attribué jusqu'ici⁽²⁾.

Les deux premiers actes d'E, dont la séquence est fixe, sont représentés dans (4) : elle salue son interlocuteur (A₁) et elle se met à interpeller la personne à qui elle veut parler (A₂) sans arriver à terminer son énoncé. La CT étant, sauf dans les cas où le locuteur s'est trompé de numéro, non-occasionnelle, la transition d'un

(1) *Enoncé dans une CT déjà en marche, allo remplit une fonction phatique et sert à vérifier si le canal communicatif est intact.*

(2) *En Allemagne Hallo, comme premier acte de l'interlocuteur est beaucoup moins souvent utilisé et risque d'être pris comme mal poli. On peut y voir le reflet du savoir culturel.*

acte (A_1) du locuteur à un autre acte (A_x) est obligatoire suivant la nécessité d'un apport informatif. Dans (A_2) E choisit une forme atténuée marquant une demande polie. Sa structure syntactique permet, sur la base d'une connaissance du vocabulaire français, la conclusion que la place du complément d'objet direct dans l'énoncé tronqué peut être remplie par un nom (prénom, nom de famille, surnom) et fait supposer que le locuteur connaît le nom de la personne à qui elle veut s'adresser.

Du fait qu'E a accompli cet acte de demande, et non pas un acte de salutation prolongé, par exemple : *bonjour, Ré...*, M et l'analyseur peuvent conclure qu'E n'a pas pu dans (3) identifier son interlocuteur d'après sa voix.

2.3.2. Le *cours de la conversation* brièvement interrompue est repris dans (6) par M qui se présente par son nom de famille, fournissant ainsi les possibilités de compléter le lexème tronqué et de confirmer les hypothèses relatives aux connaissances référentielles d'E. Analyser (6) de cette façon présuppose que M a compris la contribution d'E comme réactive à son appel (3), vis-à-vis duquel (6) apporte un progrès informatif : M s'identifie. L'énoncé a en même temps une valeur interactive : par lui M exprime sa disposition de poursuivre l'interaction et passe la parole à E.

Ensuite E salue M (7), qui lui rend son salut (8). Cet échange — qui, en occurrence isolée, pourrait constituer une petite transaction confirmative complète (cf. Holly 1979, 48 ss.) — est marqué par ses qualités prosodiques. On constate un parallélisme des structures intonatoires : dans les deux contributions la deuxième syllabe est prolongée et porte une intonation montante. Il est ainsi défini ce que j'appelle provisoirement d'un terme très vague le "climat communicatif" dont on pourrait tracer les contours connotés positivement par "gentil", "amical", "familier", "cordial", "intime", etc. E se situe dans ce niveau communicatif. M l'accepte et le confirme non seulement par l'adaptation de sa prononciation à celle d'E, mais aussi par le choix de la forme familière de salutation.

L'interactivité de cet échange se manifeste, outre l'illocution et le contenu propositionnel, dans la définition de la relation sociale assumée et exprimée réciproquement par les interlocuteurs.

Même si ce niveau se dessine d'une manière encore assez vague, il est pourtant facteur constitutif d'attentes discursives : on en exclut les thèmes, illocutions et perlocutions qui vont à l'encontre de la direction positive / agréable abordée.

2.4. Les procédures d'identification.

En guise de bilan provisoire du stade des connaissances actuelles des interlocuteurs, on constate une disproportion entre les possibilités d'identification. M sait qu'E connaît son nom, mais celle-ci ne s'étant pas présentée jusqu'ici, il peut seulement conclure, par l'interprétation des qualités vocaliques, qu'il s'agit d'une femme. J'assume une *spécification du principe de coopération*, à appliquer ici; toute disproportionnalité des possibilités identificatrices exige que le locuteur, détenant le savoir nécessaire, établisse la balance par l'utilisation de procédures de référence convenable.

Le "suspense" dont a parlé le commentaire au micro résulte des procédures d'identification utilisées par E. Elle continue la conversation avec (9), analysable comme acte complexe. De par sa structure syntactique l'énoncé marque une illocution assertive; le contenu propositionnel renvoie à des aspects perlocutoires (surprise). Pour fixer la référence vague du pronom démonstratif impersonnel, la structure syntactico-sémantique doit être complétée, ce qui permettra une spécification du perlocutoire réclamé, et montrera en quoi consiste la surprise.

J'analyse cet acte en lui donnant une lecture qui correspond à celle que Coulmas (1977, 298) propose pour l'expression allemande *eine Überraschung bereiten* (= faire une surprise). Cette lecture renferme les deux notions de *l'intentionnalité* de l'acte aboutissant aux effets perlocutoires et de leur *évaluation* par l'acteur⁽¹⁾. La référence de *ce* est dirigée vers l'accomplissement même de l'acte

(1) Le verbe *überraschen* (= surprendre (?)) ne met pas en valeur les deux notions. Si, dans une position adéquate, (9) était interprété dans ce sens, l'énoncé fonctionnerait comme commentaire d'une action, ou d'un événement produits sans intention de provoquer les effets désignés.

qu'il introduit et lui donne son sens pragmatique : E a l'intention d'effectuer, par l'initiation de la transaction actuelle, auprès de l'interlocuteur, les conséquences correspondant à l'acte perlocutoire dénoté dans la proposition de l'énoncé. La paraphrase suivante me semble rendre compte de la structure syntactico-sémantique sous-jacente :

Je veux que le fait de te téléphoner soit une surprise
pour toi

Une double *fonction interactive* est attribuable à (9). La contribution est *réactive* en ce qu'elle est adaptée aux exigences actuelles de la conversation (établissement de la balance informative) : E exprime sa disposition à donner l'information nécessaire sans la rendre explicite. Elle a un rôle initiateur. E passe non seulement le droit de parole à E, mais encore lui assigne comme tâche d'effectuer les procédures référentielles.

Le succès que promet d'avoir cette initiative s'explique par deux aspects. D'abord la direction prévisible que prendra la conversation est indiquée : M peut, à juste titre, s'attendre à une continuation agréable (ce qui présuppose que M croit qu'E attend de lui qu'il préfère l'appel au non-appel).

Ensuite, l'essai d'accomplir l'acte perlocutoire, et l'attente que ses effets se produisent, sont fondés dans les données de la CT (réduction des données perceptibles permettant l'identification au plan acoustique) et dans les croyances relatives à l'interrelation des interlocuteurs, communes à M et à l'analyste :

- E exprime sa croyance que M n'attendait pas son appel (du moins au moment où elle l'accomplit);
- E exprime une connaissance entre elle et M assez profonde pour que M puisse se souvenir d'elle;
- E veut que M prenne des mesures pour l'identifier;
- E veut que M nomme E.

Sur la base de ces données on arrive à une conclusion qui se réfère aux actions de M : M se met à chercher le nom d'E et va l'appeler en cas de succès.

Après une pause, interprétable comme indicateur de ce que M a assumé la tâche et s'est mis à chercher un nom (cf. Auer 1979), M appelle un prénom (10) avec une intonation prolongée et descendante à laquelle on peut, si je vois bien, attribuer une triple fonction :

- a) elle *soutient le niveau de l'interrelation* exprimé aussi par le choix d'un prénom comme moyen de référence (et non d'un nom de famille, d'un titre, etc.);
- b) elle *marque la force illocutoire* assignant à l'énoncé un caractère suppositionnel;
- c) par elle M fait connaître que dans le cas où s'avérerait l'identification proposée, *les conséquences perlocutoires* de (9) s'effectueraient.

M remplit donc l'obligation introduite par (9) et, son acte suppositionnel nécessitant une infirmation ou confirmation par E, il passe la parole à son interlocutrice. Celle-ci confirme avec (11) la supposition de M et termine ainsi un échange confirmatif dont l'acte de ratification présente la même intonation descendante que son prédécesseur. D'après ses connaissances de la conversation M peut interpréter le léger sourire accompagnant la confirmation comme expression de la joie d'E, heureuse d'être reconnue. L'auditoire de l'émission, par contre, peut y voir une dimension supplémentaire : la joie malicieuse que la victime a mordu à l'hameçon.

2.5. *L'échange de confirmation approfondie.*

Le *ah*, élément introductif de l'énoncé (12), est prononcé avec une intonation légèrement montante, qui contribue à la constitution de sa fonction communicative. M exprime qu'il est agréablement surpris, ce qui permet à E de conclure au succès de son acte perlocutoire. Avec l'expression de sa surprise, M montre qu'il prend pour assurée l'identification de son interlocutrice. La fin des procédures d'identification étant ainsi reconnue par M, il peut initier une nouvelle étape de la conversation, celle du "renseignement mutuel sur la santé de l'interlocuteur". La formule idiomatique⁽¹⁾ dont M se sert à cette fin est marquée comme question par l'intonation montante et par l'adverbe qui suit l'interjection. Le choix de ces

(1) Elle appartient aux "Routine Formulae" dont Coulmas (1979) décrit la fonction communicative.

moyens syntactiques, au lieu de l'inversion, et celui du pronom personnel que M adapte au prénom en tutoyant E, renvoient au niveau de l'interrelation que les interlocuteurs confirment par l'utilisation de ces moyens.

Le caractère rituel de cette étape permet à E d'omettre un acte assertif de réponse et de passer la question à M. Elle le fait avec un énoncé dont l'illocution est marquée par l'intonation montante. Si, dans ce cas, on peut conclure par implication conversationnelle que le contenu de la réponse omise est positif, on présuppose qu'un tel contenu est attendu, et que seulement un renseignement non-attendu sur un état négatif correspondrait à la maxime de quantité (Grice).

Suivant les modalités du rite, l'échange de confirmation mutuelle exige de M qu'il s'exprime soit d'une manière informative, soit par une formule terminant cette étape de l'échange. Il choisit la deuxième possibilité en confirmant le niveau d'interrelation par l'intonation descendante et remontante de (14). Mais la séquence de confirmation n'est pas encore terminée. Par l'utilisation d'une formule idiomatique (15) E exprime la joie éprouvée par la conversation avec M, qui, de son côté, est maintenant obligé d'exprimer sa joie (16) pour confirmer la mutualité de l'estimation.

2.6. *L'échange correctif.*

Le rite de l'ouverture conversationnelle est terminé par (16). Le niveau de l'interrelation est introduit et confirmé, mais le contenu thématique, les raisons et les fins de l'appel ne sont pas encore connus. Dans la CT, comme dans chaque conversation non-occasionnelle, on attend que le locuteur les fasse connaître à son interlocuteur, ce qui, dans notre cas, pose des difficultés à la journaliste. Le nombre de sujets qu'on peut introduire dans un discours marqué par un degré d'intimité confirmé étant déjà restreint, il l'est encore plus pour E, qui n'a pas de connaissance de M, comme la conversation le laisse supposer. C'est à l'aide de la *double fonction interactive de son énoncé* qu'E rend compte de l'état de la conversation. D'une part, elle prend la parole et introduit un nouveau sujet, et, d'autre part, donne à M, par référence à la communication, un rôle réactif. Elle utilise ainsi la stratégie dont elle s'était déjà servie (sc (9)). Mais cette fois-ci cette stratégie a une portée plus grande : elle amène un *changement*

du type d'échange. En faisant un reproche à M, elle remplace l'échange confirmatif par un échange correctif (Goffman 1971, 138ss.). Même si l'illocution est atténuée par un marqueur — dont je ne m'occupe pas de plus près —, la *face positive de M est menacée*.

L'acte de reproche se constitue à partir du caractère intime de la conversation et sur la base d'une *convention générale* (CG). Elle exige (sc. Settekorn 1978, 528ss.) des locuteurs qui se connaissent bien qu'ils expriment leur estimation mutuelle en interagissant. Le niveau relationnel et la CG permettent de conclure aux attentes communicatives d'E : elle a, de bon droit, pu attendre un appel téléphonique de M. En affirmant la non-réalisation de ses attentes, qui prend la valeur d'une infraction à la CG, E attribue à son énoncé la fonction de reproche.

La péripétie de la conversation menaçant sa face positive a manifestement impressionné M. Son balbutiement rend incompréhensible le début de sa contribution. Il accepte le reproche en s'excusant (18/19). La négation qui introduit son énoncé doit être référée au contenu de la phrase enchâssée. Elle ne touche pas la valeur illocutoire (de reproche) de la phrase complète. Ce rapport de la négation permet une description du *mais*, qui, si on suit les analyses proposées par Ducrot (1980) et Eggs (1977), renvoie à une conclusion sous-jacente. Après l'application de cette analyse, il se dessine la compréhension suivante : par son excuse, introduite par *mais*, M veut éviter qu'E conclue à des motifs négatifs, qu'on pourrait attribuer au fait qu'il n'a pas agi conformément à la CG. Son renvoi au domaine professionnel a une *triple fonction* : l'introduction d'un *nouvel élément thématique*, selon l'état de la conversation; la *confirmation du niveau relationnel* en alléguant des raisons fortes et extérieures à cette relation; la *préparation du terrain pour la revalorisation de sa face positive*.

Le *hein* terminant la première partie de l'excuse renforce le sens communicatif de l'énoncé; à son aide, M exprime une demande de confirmation discursive qui touche trois aspects : la confirmation de *l'argument*, ou, si on veut, la prière d'accepter l'exceptionnel; celle du *rôle de M vis-à-vis d'E*; et, en indiquant la fin de *l'énoncé*, l'attente d'une contribution approbative d'E (sc. Settekorn 1977).

E réagit avec un *ah* (20), une interjection au sens propre du terme. Son intonation descendante, sa position dans la séquence comme réaction à une demande de confirmation, l'état des connaissances des interlocuteurs et le niveau relationnel permettent de déterminer sa fonction communicative : E réagit à la place prévue par M. Le niveau de leur relation et le fait d'avoir accompli l'acte de reproche exigent qu'elle exprime sa déception, même si elle accepte les raisons alléguées par M. Sinon M pourrait conclure qu'elle ne prend pas au sérieux leur relation. En même temps, elle oblige M à confirmer de sa part le niveau relationnel.

M y répond immédiatement. En soulignant deux fois sa situation exceptionnelle, il renforce l'illocution d'excuse. La première partie de sa contribution est marquée par un *oh là* (ou *voilà*), avec une intonation descendante, exprimant la demande de confirmation de son argument. La fin de la deuxième partie, qui termine la séquence reproche-excuse, est marquée par l'intonation descendante de *barge*.

La fin marquée d'une séquence peut, d'habitude, être comprise par l'interlocuteur comme permission ou prière de prendre la parole. M respire et indique ainsi ne pas avoir terminé. Il continue immédiatement par une demande d'information, marquée par l'inversion de l'élément qui introduit l'énoncé (*dis-moi*) et par une structure qui, dans la terminologie de Wunderlich (1976, 167ss.) marque le type érotétique (*est-ce que tu peux me dire*). Je n'analyserai plus cet énoncé avec lequel, pour la première fois dans la conversation, M assume un rôle initiateur en commençant un nouvel échange. Son énoncé lui sert d'essai de revaloriser sa face positive par l'introduction d'un autre niveau de relation qui lui fournit une position supérieure à E. Cet essai échoue. La base d'identification, nécessaire au succès, n'étant pas donnée, E peut, par référence au premier niveau de leur relation, lui adresser un autre reproche.

Si la conversation entière, dont je n'ai analysé que le début, continue pendant plusieurs minutes encore, c'est seulement possible sur la base du niveau relationnel. Les interlocuteurs ne le quittent pas et agissent d'après les attentes qu'il permet.

L'intonation, surtout celle des soi-disant interjections,

qui, par elle, marquent des actes, y joue un rôle important. Une analyse systématique montrerait leur influence.

* * * * *

BIBLIOGRAPHIE

- AUCLIN, A. & ZENONE, A. (1980) : "Conversations, actions, actes de langage : Eléments d'un système d'analyse", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1, 6-41.
- AUER, J.C.P. (1979) : "Referierungssequenzen in Konversationen : das Beispiel 'Ortsangaben'", LINGUISTISCHE BERICHTS 62, 94-106.
- COULMAS, F. (1977) : Rezeptives Sprachverhalten, Hamburg, Buske.
- COULMAS, F. (1979) : "On the Sociolinguistic Relevance of Routine Formulae", JOURNAL OF PRAGMATICS 3, 239-266.
- DUCROT, O. (1980) : "Analyses pragmatiques", COMMUNICATIONS 32, 11-60.
- ECKER, H.P. & al. (1977) : Textform Interview, Düsseldorf, Schwann
- EGGS, E. (1977) : Die Rhetorik des Aristoteles. Ein Beitrag zur Argumentationstheorie und zur Syntax von komplexen Sätzen, Thèse d'Etat, FU Berlin.
- EHLICH, K. & REHBEIN, J. (1972) : "Zur Konstitution pragmatischer Einheiten in einer Institution", in WUNDERLICH, D. (éd.) : Linguistische Pragmatik, Frankfurt / M., Athenäum, 209-254.
- EHLICH, K. & REHBEIN, J. (1977) : "Wissen, kommunikatives und die Schule", in GOEPPERT, H. (éd.) : Sprachverhalten im Unterricht, München, Fink.
- GOFFMAN, E. (1974) : Das Individuum im öffentlichen Austausch, Frankfurt / M., Suhrkamp (version anglaise 1971).
- GREVISSE, M. (1967) : Le Bon Usage, Gembloux, Duculot.
- GRICE, H. P. (1979) : "Logique et conversation", COMMUNICATIONS 30, 57-72.
- HOLLY, W. (1979) : Imagearbeit in Gesprächen. Zur linguistischen Beschreibung des Beziehungsaspekts, Tübingen, Niemeyer.

- MEYER, W.J. & SETTEKORN, W. (1981) : "Sprachliches Handeln in einer politischen Subinstitution. Die 'Question au Gouvernement'", in HUTH & KLEIN & PRESCH (éds.) : Sprache, Institution, Konflikt, Tübingen, Niemeyer (à paraître).
- OEVERMANN, U. & al. (1979) : "Die Methodologie einer objektiven Hermeneutik und ihre allgemeine forschungslogische Bedeutung in den Sozialwissenschaften", in SOEFFNER, H. (éd.) : Interpretative Verfahren in den sozial- und Textwissenschaften, Stuttgart, Metzler, 252-434.
- SETTEKORN, W. (1977) : "Pragmatique et rhétorique discursive", JOURNAL OF PRAGMATICS 1, 195-210.
- SETTEKORN, W. (1979) : "Zur Konstituierung von Sprechaktsequenzen", in KLOEPFER, R. & al (eds.) : Bildung und Ausbildung in der Romania, Vol. I : Literaturgeschichte und Texttheorie, München, Fink, 522-548.
- VOLOŠINOV, V.N. (1975) : Marxismus und Sprachwissenschaft, Frankfurt / M., Ullstein (version originale 1930).
- WRIGHT, G.H. v. (1974) : Erklären und Verstehen, Frankfurt/ M., Athenäum.
- WUNDERLI, P. & al. (1978) : Französische Intonationsforschung, Tübingen, Narr.
- WUNDERLICH, D. (1976) : Studien zur Sprechakttheorie, Frankfurt / M., Suhrkamp.
- WUNDERLICH, D. (1979) : "Was ist das für ein Sprechakt ?", in GREWENDORF, G. (éd.) : Sprechakttheorie und Semantik, Frankfurt /M., Suhrkamp.

* * * * *

ANNEXE

E = "Elle" ; M = "Lui"; [] = conjecture

// tonalité // 1
// double craquement //
M : [all] ø
E : bonjour j'voudrais parler à ri...
//toutout// 5
M : Rimann
E : bonjour
M : salut
E : c'est une surprise - - -
M : Catherine 10
E : exactement (sourire)
M : ah comment tu vas
E : et toi
M : ça va
E : ça me fait très plaisir de t'entendre 15
M : oui oui (?)
E : on n'peut pas dire que tu téléphones souvent.
M : Non mais si // balbutie // le boulot que je me XXX en
M : travers de la tête hein
E : ah 20
M : non c'est complètement dingue avec ce moment oh là
vraiment c'est vrai c'est complètement barge
// respire // dis-moi - - - je (?) tant q'j't'ai au
bout du fil et q'j'y pense est-ce que tu peux me
dire à quelle date il faut que j'te fasse un 25
certificat de dans la compagnie - - -
E : ben non je peux absolument pas mais je crois tu dois
M : pardon
E : te tromper de personne
M : ah bon - - - 30
E : ben oui écoute c'est bizarre ce cette question que
que tu viens d'me poser

M : bah écoute là
E : tu connais beaucoup de Catherines - - -
M : oue j'en connais une qui travaille avec moi 35
longtemps
E : non c'est pas moi (pause de 4 secondes)
M : // respire // ah j'y suis
E : ah bon (en riant) je préfère ça
M : // rire // 40
M : ([iaia])
E : et pourquoi tu m'as pas rappelée - -
M : pourquoi je t'ai pas rappelée
E : oui
M : eueu
E : ah aut'fille (?) 45
M : non au contraire
E : tu n'as pas l'air vraiment enthousiaste
M : mais si mais si hn
E : non j'trouve pas 50
M : ah bon
E : ah non
M : ah et à quoi à quoi tu vois ça
E : j'ai un cadeau pour toi
M : ah oui
E : oui 55
(pause de 2 secondes)
M : eu quand et où
E : // sourire // et ben chez moi
M : ouais
E : d'accord 60
M : d'accord
E : bon ben et quand j'sais pas quand tu peux
(pause de 1 seconde)
M : ce soir 65
(pause de 2 secondes)
E : ouais
M : ouais
E : ouais d'accord
M : à quelle heure
E : à neuf heures 70

M : tu me rappelles ton adresse
E : oh ben non écoute tu l'as - Remy
M : oui mais tu... 75
E : mais tu vas ah écoute enfin tu vas pas me faire
celle-là non
M : euh j'utilise un procédé très // claque de la langue /
respire // très distingué je vais te dire simplement que
je n'ai pas mon carnet d'adresses sur moi et que j'ai 80
hélas
E : mais écoute tu es venu plein de fois
E : tu vas peut-être me demander mon numéro de téléphone
aussi
M : mais tiens justement c'est une bonne idée j'y 85
pensais
E : ah tu te fiches de moi là
M : non
E : si
M : t'sais q'j'me permettrai pas une chose pareille 90
c'est tellement agréable t'entendre au téléphone // bruit //
une vieille amie
E : bon écoute
M : d'toute façon je ne raccrocherai pas tant qu'j'n'aurai
pas de nouveau ton numéro de téléphone et ton adresse 95
E : ah non c'est pas possible tu me déçois tu peux pas savoir
M : oh
E : ha - - - 100
M : mais écoute je te promets qu'si on s'voit ce soir
euh je me ferais pardonner à genoux
(pause de 2 secondes)
E : mais non je crois que j'ai pas très envie de te voir 105
M : tu as pas envie de me voir alors c'est vraiment
moi toi qui me déçois maintenant
(pause de 1 seconde)
E : ben écoute je crois qu'on n'a plus rien à nous dire
M : ah XX tu es susceptible 110
E : hein
M : je pensais pas que tu es ainsi susceptible

E : ah c'est moi qui suis susceptible oui mais
M : ouai
E : oui // sourire // 115
M : ouai
E : tu t'rappelles c'est moi qui suis susceptible
M : mais oui
E : mais on va pas s'engueuler au téléphone non mais
M : ah 120
E : c'est quand-même un peu gonflé
M : o.k. - - - alors pas de téléphone
E : ben non - mais tu vas le retrouver tu vas repasser
chercher ton carnet d'adresses là où tu l'as laissé
et puis tu vas l'retrouver hein 125
M : mhmh
M : d'accord
E : d'accord
M : o.k.
E : salut 130
M : ce soir à neuf heures
E : salut
// musique //
M : ciao
